



« Pour un 1er Mai exceptionnel »

Appel des unions départementales CFDT, CGT, Solidaires, Unsa, FSU, CFTC, CGC

Après les deux fortes mobilisations des 29 janvier et du 19 mars en Vendée, comme partout en France, et devant le manque de réponse du gouvernement et du patronat, et face à l'ampleur de la crise financière, économique et sociale, les organisations Cfdt, CGT, Solidaires, Unsa, FSU, CFTC et CGC appellent, les **salariés, les retraités du privé et du public, les demandeurs d'emploi, à un 1^{er} mai 2009 exceptionnel.**

Nous y réaffirmerons fortement nos revendications :

- Priorité au **maintien dans l'emploi**, moratoire sur les licenciements,
- Améliorer le **pouvoir d'achat** et réduire les inégalités,
- Relance répondant à la satisfaction des **besoins sociaux**,
- Préserver et améliorer les **garanties collectives**, instaurer un vrai **dialogue social**,
- Réglementer la sphère financière,
- Arrêt des démantèlements dans les **fonctions publiques**.

En Vendée, le « miracle vendéen » a un goût amer pour les salariés :

- **Fin des missions intérim** et des **contrats à durée déterminée** : plus de 4000 salariés concernés
- Multiplication par dix du nombre d'heures de **chômage partiel** : 3 millions d'heures déjà utilisées
- **Plans de licenciements** collectifs dans plus de vingt entreprises
- Vagues de licenciements individuels, **sans respect des droits** pour les salariés
- Plus de **21 000 demandeurs d'emploi** en Vendée en février 2009
- Vision purement comptable et libérale des **services publics** : suppressions massive d'emplois, de missions, privatisations.

Tout ceci est intolérable : des solutions sont à trouver d'urgence pour les salariés, premières victimes d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Les organisations syndicales départementales condamnent au nom des salariés le silence assourdissant du patronat vendéen et du Préfet de Vendée.

D'ores et déjà, elles appellent les salariés à l'action du **21 avril à Fontenay le Comte, à La Gare à 17h30**, un des bassin d'emploi les plus sinistré du département, auquel aucune réponse n'a été apportée, tant par le patronat que par les pouvoirs publics.

Ce 1^{er} mai est aussi une journée de solidarité internationale du mouvement syndical pour la paix, le progrès social, la démocratie et les libertés.

L'occasion d'exprimer notre solidarité envers les salariés et les syndicalistes des pays où la démocratie est absente et où la répression syndicale continue de faire des victimes.

Le 1^{er} mai 2009 rassemblement 10h Place Napoléon à la Roche sur Yon

Parce que le syndicalisme doit s'unir pour gagner sur les revendications légitimes des salariés, des retraités et des demandeurs d'emploi, nous nous sommes engagés dans une démarche de construction de l'action collective pour gagner sur nos exigences sociales.



APPEL NATIONAL

**Communiqué commun des organisations syndicales
CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, du 30 mars.**

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes.

Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. **Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.**

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour **faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat.** Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1^{er} Mai, **elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.**

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...)

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.